

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 9 février 2024

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU

La région académique accueille les premiers séjours de cohésion dès lundi 12 février !

Le 12 février marquera le début des premiers séjours de cohésion du SNU dans les Hauts-de-France. Près de 300 jeunes volontaires en provenance d'Ile-de-France seront accueillis jusqu'au 24 février 2024 au sein de 2 centres :

- Le centre Les Argousiers, affilié à la ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais à Merlimont
- Le centre UFCV au VVF Blériot-plage

Au programme : activités physiques et sportives, citoyenneté et travail sur l'Europe, découverte de l'engagement, moments de cohésion et de vivre ensemble, activités culturelles etc.

En parallèle, du 26 février au 9 mars 2024, les jeunes volontaires des Hauts-de-France seront accueillis dans 3 centres de la Région académique. A ce jour, environ 500 jeunes se sont inscrits.

Pour information, l'organisation des séjours est infrarégionale, à l'exception de la Région académique d'Ile-de-France.

À l'issue du séjour de cohésion, les volontaires auront la possibilité de poursuivre leur parcours SNU en s'engageant dans un temps de service à la nation, que ce soit dans le cadre d'une mission d'intérêt général ou d'un engagement plus prolongé, notamment à travers le service civique ou les réserves.

Calendrier des séjours de cohésion organisés hors temps scolaire :

- 12 février au 24 février - les jeunes volontaires d'Ile de France
- 26 février au 9 mars - les jeunes volontaires des Hauts-de-France
- 08 au 20 Avril - les jeunes volontaires d'Ile de France
- 22 avril au 4 mai - les jeunes volontaires des Hauts-de-France

Contacts presse

Rectorat de l'académie de Lille - Service communication - ce.communication@ac-lille.fr
Olivia Gosset 06 28 64 65 59 - Aude Vancauwenberghe 06 15 87 15 56

Rectorat de l'académie d'Amiens - Direction de la communication – ce.comm@ac-amiens.fr
Marie Bougain 06 86 31 87 37 - Loretta Rizzuto 06 82 52 83 89

- 17 au 29 juin - les jeunes volontaires d'Ile de France et des Hauts-de-France
- 03 au 15 juillet - les jeunes volontaires d'Ile de France et des Hauts-de-France

En complément, à partir du mois de mars 2024, le dispositif « Classes et lycées engagés », autorisera l'organisation de séjours de cohésion durant le temps scolaire :

- 11 mars au 23 mars
- 25 mars au 6 avril
- 13 mai au 25 mai
- 03 au 01 juin

Pour mémoire, depuis la rentrée 2023, une nouvelle labellisation accompagne et valorise la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement.

Il est à noter que le stage d'observation de deux semaines, désormais obligatoire pour tous les élèves de seconde générale et technologique à partir de juin 2024, peut être réalisé lors du séjour de juin (17 au 29 juin) ou du séjour de juillet 2024 (3 au 15 juillet).

Tous les jeunes de 15 à 17 ans qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour les séjours de cohésion 2024 sur le site : <https://www.snu.gouv.fr/>